

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice 15
Présents 13
Votants 14

L'an deux mil vingt-trois,
Le 20 septembre à 18h30
Le Conseil Municipal de la commune de TRUN
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIGENT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2023

Présents : M. Jacques PRIGENT, M. Vincent LEBRETON, Mme Florence ECOBICHON, M. Eric RIEDINGER, M. Fabien JOUADE, M. Hervé BROCC, M. André DEBEVE, Mme Anita LEVALLOIS, Mme Lydia POUPIN, M. Philippe POTTIER, M. Jean-Louis DESVIGNE, Mme Sandra LOBRY, Mme Léa VIEL.

Absentes excusées : Mme Anne-Marie TREUIL, Mme Renée SAUSSAIS qui donne procuration à Mme Florence ECOBICHON.

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis DESVIGNE

GARAGE DELAUNAY
COORDINATEUR SPS

DEL – SUB – 1.6 – 54/2023

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de l'opération de réhabilitation du Garage Delaunay, il va vous falloir missionner un coordinateur SPS (Coordonnateur de Sécurité Protection et Santé).

Il interviendra dès la phase DCE (en cours d'élaboration) pour rédiger une PGC (Plan Générale de Coordination). Il donnera notamment son avis sur le projet de la base vie pour les ouvriers(e)s.

A cet effet, deux entreprises locales ont été sollicitées :

- QUALICONSULT pour un montant de 3 850€ HT soit 4 620€ TTC
- EXECO pour un montant de 2 950€ HT soit 3 540€ TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- *EMET un avis favorable pour missionner le cabinet EXECO de POINTEL pour une somme de 2 950€ HT soit 3 540€ TTC, afin d'effectuer la mission de coordination des travaux de réhabilitation du garage DELAUNAY.*
- *AUTORISE Monsieur le maire à signer toutes pièces relatives à ce marché ;*
- *PRÉCISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2024.*

Fait et délibéré les jour, mois et an dits.

*Pour copie conforme
Le Maire,
Jacques PRIGENT*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-216104943-20230920-54-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2023